



SOCIETE DES BRASSERIES DU MAROC

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Société des Brasseries du Maroc, réuni le 20 septembre 2010 au siège de la société sous la Présidence de Monsieur Jean Claude PALU, a examiné l'activité et les résultats du Groupe au titre du premier semestre 2010.

Comptes consolidés :

En Millions de dirhams	2009	2010	Variation
Volume des ventes en hectolitre	555 494	496 561	-10,6%
Chiffre d'affaires	1 173,2	1 208,8	3,0%
Résultat d'exploitation	297,7	289,6	-2,7%
Résultat courant	320,5	299,1	-6,7%
Résultat net	225,4	208,3	-7,6%
Résultat net part du groupe	219,3	202,7	-7,6%

Le Groupe des Brasseries du Maroc a enregistré au terme du premier semestre 2010, une progression de son chiffre d'affaires consolidé de 3,0% par rapport à celui de l'année 2009 et ce en dépit de la baisse des volumes de ventes des produits bières de 10,6%.

Cette augmentation du chiffre d'affaires est générée par l'impact des révisions de tarifs qui font suite à l'augmentation de la Taxe Intérieure de Consommation (TIC) à partir du 1^{er} janvier 2010.

La baisse de l'activité du Groupe a engendré une diminution des résultats opérationnels, atténuée par une évolution favorable des coûts des matières premières et d'emballages et la maîtrise des autres charges d'exploitation. C'est ainsi que le résultat d'exploitation et le résultat courant ont enregistré des baisses respectives de 2,7% et 6,7% par rapport à la même période de l'année 2009. La marge opérationnelle est passée à 24,0% contre 25,4% en 2009.

Le résultat net s'est établi à 208,3 MMAD en baisse de 7,6% par rapport au 1^{er} semestre 2009.

Comptes sociaux :

Le Conseil d'Administration a également examiné et arrêté au cours de cette réunion, les états de synthèse de SBM S.A pour le premier semestre 2010.

Le résultat d'exploitation a atteint 225,0 MMAD, au même niveau que celui de l'année précédente grâce à l'intégration partielle de la production de l'usine de la Brasserie de Tanger.

Perspectives 2010

Les augmentations de prix appliquées à partir du 1er janvier 2010 à la suite de l'augmentation de la Taxe Intérieure de Consommation sur les bières, ont entraîné une baisse significative de l'activité du Groupe au titre du 1er semestre. Cette tendance pourrait s'amplifier le reste de l'année avec un impact important sur les résultats opérationnels au titre de l'exercice 2010.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a pris acte du litige en cours qui oppose le Groupe des Brasseries du Maroc à la société SICPA agréée par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects pour assurer le marquage fiscal sécurisé. Ce litige commercial à l'origine de l'arrêt des unités de production depuis le 4 septembre 2010, porte sur le niveau de tarification du service de marquage réclamé par SICPA. A ce sujet, le Conseil demande au management du Groupe de publier dans les jours à venir un communiqué officiel sur l'évolution de ce litige.